



Conseil Municipal du 12 janvier 2026

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 08/12/2025 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Secrétaire de séance : Claire DUVERGER

Excusée : Marie-Laure SILLANS

1 – CR réunions de Commissions

1.1 Urbanisme

Dossiers droit des sols

- DP n°35 déposée par Monsieur BEZY au Lotissement « les Coquelicots » – installation d'un carport (DP passée en tacite)
- DP n°36 déposée par SLISUN – Allée des érables - Installation de panneaux photovoltaïques (DP passée en tacite)
- DP n°37 déposée par M. Habinnoua – installation de panneaux photovoltaïques - Impasse des Papillons (DP passée en tacite)
- DP n°38 déposée par M. Moissenet Alexis pour des panneaux photovoltaïques au 244 Route de Corgenon – Avis favorable du Conseil ;
- DP n°39 déposée par CIC MAJUSOLE pour la division du terrain au 65 Route de Péronnas – Avis favorable du Conseil ;
- DP n°01 déposée par WACO Romain pour isolation thermique par l'extérieur au 71 route de Montracol – Dossier incomplet
- DP n°02 déposée par Monsieur SANY pour la création d'une clôture rigide au 22 Route du Corbet – Dossier incomplet

Révision du PLU

Une nouvelle réunion sur le sujet des OAP est organisée pour prendre en compte les résultats des nouveaux sondages réalisés par le bureau d'étude Reflex Environnement sur les zones humides.

La réunion prévue le 28 Janvier est avancée au 27 janvier à 14h30

1.2 Voirie

- Episode neigeux : déblayage réalisé par la CUMA
- Salage par les employés de la commune : un plan de salage va être établi
- Retard pour la pose de la grille d'évacuation sur la route de Péronnas, un nouveau devis va être établi par une autre entreprise.
- Fibre : problème rencontré au lotissement de la Bêche résolu à la suite d'une réunion avec le SIEA et l'entreprise AXIANS (changement de boîtiers défectueux)
-

1.3 Finances

- Adhésion service de paie du Centre de Gestion de l'Ain.

Confier la gestion des paies à ce service permet en particulier d'avoir une mise à jour en temps réel de la législation sociale applicable. Un grand nombre de communes ont déjà fait le choix d'adhérer à ce service. 10€/fiche de paie soit 1200€ par an-

Approbation à l'unanimité du Conseil.

- Budget 2026

La Direction générale des finances publiques attire l'attention du Conseil sur les conséquences d'un vote avant les élections :

- Si le Compte Financier Unique ou Compte de Gestion n'est pas finalisé dans les temps en raison de discordances comptables avec le service général comptable, les résultats ne pourront pas être inscrits sur le budget primitif 2026. Un vote du budget primitif sans validation du compte financier unique ou du compte de

gestion implique qu'il n'y aura pas d'affectation de résultat et oblige à voter en cours d'année un budget supplémentaire.

- l'année 2026 étant une année de renouvellement des conseils municipaux, la **date limite de vote du budget a été repoussée au 30 avril 2026 au lieu du 15 avril.**

Compte tenu des éléments communiqués, le Conseil décide à l'unanimité de ne pas voter le BP avant les élections municipales.

- Prévisions recettes fiscales

La revalorisation des bases fiscales pour 2026 sera de +0,8 % liée à la baisse générale de l'inflation. La revalorisation sera ainsi nettement moins élevée qu'en 2025 où elle a été de +1,7% et surtout les deux années précédentes : +3,9% en 2024 et +7,1% en 2023 avec le pic de l'inflation.

- Le pôle associatif et culturel

A la date du 12 janvier, le montant des travaux et des frais annexes (maîtrise d'ouvrage) s'élève à un peu moins de 680000 € TTC avec un reste à charge estimé pour la commune de 280000 €. Ces montants sont donnés à titre indicatif et devront être confirmés lors de l'établissement du bilan financier final.

1.4 Bâtiments

Réception des travaux du pôle associatif et culturel le jeudi 15 Janvier 2026

Un devis a été réalisé par l'entreprise **Brayard** pour la vitrification du parquet de l'appartement au-dessus du pôle associatif et culturel, montant 1975,55 € TTC.

Le Conseil donne son accord.

1.4 – Ecole

- Prévision rentrée 2026 / Effectif actuel 103 élèves.
- Un devis va être demandé pour l'étanchéité du toit de l'école
- Divers travaux (radiateurs, toilettes) devront être envisagés sur les prochains exercices.

2 - Divers

La commune a répondu à un appel à projets de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'obtention d'un barnum : le barnum a été remis au Maire en présence de l'élus régional Xavier BRETON le 23 janvier dernier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30, la prochaine réunion est prévue **le lundi 9 février 2026.**

Calendrier :

Loto des rois organisé par le Conseil Municipal Jeunes : mercredi 28 Janvier

Mercredi 26 Février à 10h : ATMP, apprentissage du vote municipal